

AR PREFECTURE

016-211601687-20161118-20161110D-DE
Regu le 21/11/2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 18 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2016

PRESENTS : MMES BOULAI – MOUNIER – PENIGNAUD – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

EXCUSÉS : MME GAILHOUSTET

MM. BOIREAU – DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIR :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M. BOIREAU a donné pouvoir à MME SAVIN

M. SUTRE a été nommé secrétaire de séance.

2016-11-10 D

Objet : Fusion syndicats d'eau – Détermination et nomination des délégués titulaires

Dans le cadre de la fusion des syndicats d'eau, il convient d'ores et déjà de définir le nombre de délégués et de les élire.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-5-1, L. 5211-41-3 III et IV et L. 5214-1 et suivants ;

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, notamment l'article 60 III ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 mars 2016 arrêtant le schéma départemental de coopération intercommunale de Charente ;

VU l'avis des membres du futur syndicat, Monsieur le Maire propose d'émettre un avis favorable pour que la commune ait 2 délégués, un titulaire et un suppléant, au futur syndicat d'eau.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à élire les délégués au syndicat d'eau et demande si des membres du Conseil Municipal souhaitent se présenter.

Messieurs BARRAL et BOISSIER DESCOMBES, déjà membres du syndicat d'eau actuel, souhaitent se présenter.

AR PREFECTURE

016-211601687-20161118-20161110D-DE
Regu le 21/11/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis favorable sur le nombre de délégués et procède à l'élection :

- Monsieur BARRAL Robert est élu délégué titulaire par 13 voies.
- Monsieur BOISSIER DESCOMBES est élu délégué suppléant par 13 voies.

Fait à Jauldes, le 21 novembre 2016

Le Maire
Eric SAVIN

